Registre mensuel
Rejets radioactifs du mois de
avril-26

Site Nucléaire en Démantèlement EDF
Brennilis

Registre n°
BRE-2026-04-ERMEN-0

SIGNATAIRES	NOM	DATE
Approbateur	[redacted]	14/09/2026
Responsable du site	[redacted]	14/09/2026

Ce document est la propriété d'EDF - Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation

Observations globales au registre

A compter du 01/12/2024 sont mises en application, les décisions ASN n° 2011-DC-0239 et ASN n°2011-DC-0240 respectivement modifiées par les décisions n°CODEP-CLG-2024-059584 et n°CODEP-CLG-2024-059580 du 05 novembre 2024. Les règles de comptabilisation des effluents sont les suivantes :
- A la cheminée de rejets, le spectre de référence est constitué des radionucléides 3H, 14C et , pour la catégorie "Autres produits de fission ou d'activation émetteurs bêta ou gamma", des 137Cs, 60Co, 36Cl, 63Ni et 90Sr. Ces derniers sont analysés et comptabilisés systématiquement a minima au seuil de décision de la mesure. Les autres radionucléides d'origine artificielle émetteurs gamma seront comptabilisés uniquement si ils sont détectés.

Ce document est la propriété d'EDF - Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation

TABLE DES MATIERES

1. Objet du registre 4
2. Limites réglementaires 4
3. Rejets radioactifs liquides 5
3.1 Bilans des rejets radioactifs liquides 5
3.2 Bilan des activités rejetées par radionucléides 6
3.3 Débit d'activité au point de rejet 7
3.4 Bilans différés des rejets radioactifs liquides 7
4. Rejets radioactifs gazeux 8
4.1 Bilan des rejets radioactifs gazeux 8
4.2 Bilan des activités refetées par radionucléides 9
4.3 Bilan différé des rejets radioactifs gazeux 10
4.4 Débit activité aux cheminées principales 11
4.5 Contrôle activité cheminées annexes ou atelier-laverie 11
4.6 Estimation des rejets gazeux diffus 12
5. Energies produites 13
6. Statistiques des vents 13

Ce document est la propriété d'EDF - Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation

1.Objet du registre

Ce registre rassemble les données relatives aux rejets d'effluents radioactifs liquides et gazeux du site nucléaire en démantèlement de Brennilis pour le mois d'avril 2026.

Ces résultats sont transmis aux Autorités de contrôle conformément :

A l'article 4.4.2 de l'Arrêté du 7 février 2012 modifié par l'Arrêté du 26 juin 2013 fixant les règles générales aux installations nucléaires de base (dit "Arrêté INB")

A l'article 5.1.1 de la décision n° 2013-DC-0360 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 16 juillet 2013 relative à la maitrise des nuissances et de l'impact sur la santé et l'environnement des installations nucléaires de base (dite "Décision Environnement")

2.Limites réglementaires

La surveillance des rejets radioactifs liquide et gazeux de l'ensemble des installations du site doit satisfaire à l'ensemble des prescriptions des décisions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire

Décision n° 2011-DC-0239 modifiée le 05/11/2024

Ce document est la propriété d'EDF - Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation

3.Rejets radioactifs liquides

3.1 Bilan des rejets radioactifs liquides

Non concerné

Ce document est la propriété d'EDF - Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation

3.2 Bilan des activités rejetées par radionucléides

Non concerné

Ce document est la propriété d'EDF - Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation

3.3 Débit d'activité au point de rejet

Non concerné

3.4 Bilans différés des rejets radioactifs liquides

Non concerné

Ce document est la propriété d'EDF - Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation

4. Rejets radioactifs gazeux

4.1 Bilan des rejets radioactifs gazeux

Site de Brennilis	Activités rejetées (totaux mensuels)			
	Vol rejeté (m3)	Tritium (TBq)	Autres PF&PA (1) (TBq)	Alpha (TBq)
Site de Brennilis	2,78E+07	7,34E-04	1,22E-07	/
Cumul depuis le 01/01	1,14E+08	3,05E-03	5,11E-07	/
Limites annuelles (2)	/	7,00E-01	2,00E-04	/

(1) 14C exclu (2) La limite annuelle "autre PF&PA" inclut les émetteurs Bêta ou Gamma sauf 14C et 3H

Commentaires :

Ce document est la propriété d'EDF - Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation

4.2 Bilan des activités rejetés par radionucléides

Site de Brennilis	Activités rejetées Autres PF&PA (hors 14C) (TBq)		
	60Co	137 Cs	36Cl
Totaux Mensuels	1,43E-08	1,25E-08	9,54E-08
Période 1 du mois	3,62E-09	3,21E-09	2,31E-08
Période 2 du mois	3,58E-09	3,29E-09	2,27E-08
Période 3 du mois	3,55E-09	3,01E-09	2,39E-08
Période 4 du mois	3,59E-09	2,97E-09	2,58E-08
Cumuls depuis le 01/01/2025	5,68E-08	5,23E-08	3,97E-07

Site de Brennilis	Activités rejetées Autres PF&PA (hors 14C) (TBq)	
	Ni63	Sr90
Totaux trimestriels T1 / 2025	1,72E-09	3,44E-09
Totaux trimestriels T2 / 2025		
Totaux trimestriels T3 / 2025		
Totaux trimestriels T4/ 2025		
Cumuls depuis le 01/01/2025	1,72E-09	3,44E-09

Commentaires :

- A la cheminée de rejets, le spectre de référence est constitué des radionucléides 3H, 14C et , pour la catégorie "Autres produits de fission ou d'activation émetteurs bêta ou gamma", des 137Cs, 60Co, 36Cl, 63Ni et 90Sr. Ces derniers sont analysés et comptabilisés systématiquement a minima au seuil de décision de la mesure. Les autres radionucléides d'origine artificielle émetteurs gamma sont comptabilisés uniquement si ils sont détectés.

Ce document est la propriété d'EDF - Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation

4.3 Bilan différé des rejets radioactifs gazeux

Site de Brennilis	Activités rejetées en C14 en TBq			
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Totaux 2026	1,72E-05			
Cumuls depuis le 01/01/26	1,72E-05	1,72E-05	1,72E-05	1,72E-05

Commentaires :

Ce document est la propriété d'EDF - Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation

4.4 Débit activité à la cheminée de l'Enceinte Réacteur

Valeurs maximales des débits d'activité (Bq/s)				
	Gaz Rares	Tritium	Iodes	Autres PF&PA (1)
Cheminée ER	/	3,10E+02	/	5,19E-02
Limites	/	1,00E+07	/	2,00E+03

(1) hors 14C

Commentaires :

4.5 Contrôle activité cheminées annexes

Non concerné

Ce document est la propriété d'EDF - Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation

4.6 Estimation des rejets diffus

Non concerné

Ce document est la propriété d'EDF - Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation

5. Energies produites

Non concerné

6. Statistiques des vents

Non concerné

Ce document est la propriété d'EDF - Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation